



Rome, 20 juillet 2018
Prot. 18/0334

Au Père
Régulateur du Chapitre Provincial
En son Siège

Objet : Fiches pour les contributions de confrères individuels ou de groupes de confrères, à envoyer au Régulateur du CG28

Bien cher Régulateur,

Je t'envoie un autre communiqué concernant les contributions que des confrères individuels ou des groupes de confrères peuvent envoyer au Chapitre Général. Ces contributions doivent être écrites dans l'une des langues suivantes : italien, français, anglais, portugais, espagnol.

Nos Règlements Généraux offrent la possibilité, en plus des Chapitres Provinciaux, également aux communautés, aux groupes de confrères ou à des confrères individuels, de faire parvenir au Régulateur du CG 28 leurs propositions (R.112). Je t'envoie donc les modules pour ce type de contributions.

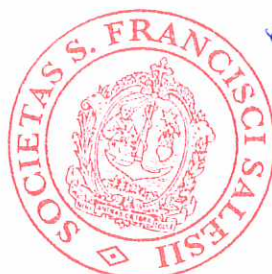
1. Il y a tout d'abord les **fiches pour chacun des trois noyaux du thème** « *Quels salésiens pour les jeunes d'aujourd'hui* » ? Pour la formulation de ces contributions, il est important d'aller à l'essentiel.
2. Il y a aussi la **fiche pour des propositions concernant la vie de la Congrégation, les Constitutions ou les Règlements**. Dans ce cas, il est nécessaire que sur chaque fiche, il n'y ait qu'une seule proposition, formulée de manière concise, avec ses motivations.

Je te demande de bien vouloir faire parvenir ces fiches aux communautés de ta Province ou Vice-Province, en demandant aux Directeurs de rappeler à ses confrères de bien s'en tenir à ces dispositions.

Ces contributions doivent être envoyées **uniquement sous forme numérique d'ici au 15 juillet 2019** :

- à moi-même, Régulateur du CG 28 : regolatorecg28@sdb.org
- au Père Saimy Ezhanikatt, Secrétaire du Régulateur du CG 28 : segretariocg28@sdb.org

Te remerciant de ta collaboration, je te salue cordialement en Don Bosco.



Stefano Vanoli
Père Stefano Vanoli